



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 253/08/2026

A LA FIRME KLAROFF.

Après avoir reçu le contrat du marché n° RVA/DG/CGPMP/2874/2025, conclu avec la Régie des Voies Aériennes « RVA », pour un montant total hors taxe dollars américains deux millions cent deux mille trois cent vingt-sept, trente-six centimes (USD 2 102 327,36) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatorze mille sept cent seize, vingt-neuf centimes (USD 14 716,29), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 14/08/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'établissement



Maître KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000253